



1
Jours

Habilitation Electrique Recyclage BO chargé de chantier

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-69

Objectifs de la formation

- Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques
- Manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques électriques
- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- Maintenir son habilitation électrique initiale

Programme de la formation

Jour 1 - Matin

1. Définir les axes d'amélioration de la prévention des risques électriques par l'analyse des accidents et l'application des pratiques professionnelles sécurisées

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
- Pratiques professionnelles
- Thèmes communs S S-F
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier et appliquer les limites et les consignes de sécurité liées à l'habilitation électrique de niveau 0, y compris la gestion des zones de travail, l'utilisation des équipements de protection collective, et les procédures d'urgence

- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation



- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en oeuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluation et mise en situation dans le rôle de chargé de chantier B0-H0-H0V

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage. Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Public cible

L'habilitation électrique B0 Chargé de chantier s'adresse à des personnes responsables de la gestion et de la supervision des travaux dans des environnements électriques, sans effectuer elles-mêmes des opérations électriques. Ce public doit être formé pour comprendre les risques électriques, savoir appliquer les mesures de prévention nécessaires et encadrer des équipes travaillant à proximité d'installations électriques. Exemples : conducteur de travaux, Chefs de chantier Coordonnateurs de sécurité et de protection de la santé (CSPS) Responsables de maintenance des installations Gestionnaires de projets de construction Ce recyclage est nécessaire pour maintenir leurs compétences à jour, comprendre les dernières évolutions en termes de normes et de sécurité, et continuer à travailler en toute sécurité.

Pédagogie

Méthode pédagogique :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamiques. L'analyse d'études de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

Méthode d'évaluation :

A l'issu de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc). Les exercices pratiques seront élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire et des points d'évaluation



imposés par la norme. Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



